



Besançon

REÇU EN PREFECTURE

Le 14 décembre 2023

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20231206-D00180010-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Publié le : 14/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 décembre 2023 à 17 heures 00

Question n°21

Lundisociable 2024 - Appel à manifestation d'intérêt

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

M. Claude BILLOD, M. Philippe CREMER, Mme Valéry GARCIA, Mme Myriam LEMERCIER,
M. Alfred M'BONGO, Mme Agnès MARTIN, Mme Claudine MAUGAIN,
M. Michel PELLATON, M. Jean-Hugues ROUX, M. André TERZO, Mme Sylvie WANLIN

Etaient absents :

M. Bernard AVON, M. Yves CHANSON, M. Cyril DEVESA, **donne pouvoir à**
M. André TERZO, M. Michel JOURNEAUX, **donne pouvoir à M. Philippe CREMER**,
M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Mme Sylvie WANLIN**

Date de dépôt en Préfecture :

DÉLIBÉRATION

Incidence financière	
BP 2024 Budget Principal Nature 65748 – Subventions de fonctionnement aux associations	Montant prévu au BP 2024 : 450 000 € (montant global des subventions aux associations) Montant de l'opération : 1 500 €

Résumé : Les membres du Conseil d'Administration sont invités à autoriser une commission composée à parité de membres du Conseil d'Administration et de représentants de la Direction Générale à statuer sur l'appel à manifestation d'intérêt annuel en lien avec le forum « Lundisociable » qui se déroulera le 11 mars 2024 et portera sur la thématique de la mobilité. Un projet porté par une association intervenant sur la thématique citée et au bénéfice de publics relevant de l'intervention du CCAS, pourra être soutenu à hauteur de 1 500 €.

Référence au Projet social 2022-2026 :

Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS

Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)

Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville

Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public

Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS

Sans objet

I - Contexte

Le CCAS de Besançon organise annuellement une manifestation appelée « Lundisociable ». Cette manifestation ouverte aux professionnels de l'action sociale, aux associations mais aussi au grand public, traite chaque année d'une grande thématique en lien avec l'action sociale.

« Lundisociable » a pour ambition de valoriser les actions existantes, de permettre aux participants d'échanger et de proposer des idées.

L'évènement contribue également à valoriser, à dynamiser et à faire connaître la politique sociale bisontine. Il propose également une vision des dynamiques transversales mises en œuvre au sein des trois entités, Ville de Besançon-CCAS-Grand Besançon Métropole, ou encore entre les différents acteurs du territoire.

En 2024, pour sa cinquième édition, « Lundisociable » s'intéressera à la question de la mobilité, dans une acception large. Cette thématique transversale peut être l'occasion, à travers le prisme de l'innovation sociale mais au-delà du cadre de l'action sociale, de mettre en valeur des actions et d'aborder des enjeux portant sur des champs d'intervention variés : transports, transitions (écologique, numérique, énergétique et démographique), lien social, vie des quartiers, sport, santé, économie ...

II - Modalités de l'appel à manifestation d'intérêt

Le CCAS de Besançon, dans le cadre de sa politique de soutien aux personnes les plus vulnérables, lance un appel à manifestation d'intérêt annuel visant à promouvoir l'innovation sociale.

Ce prix récompense un partenaire qui aura mis en œuvre ou qui souhaite mettre en œuvre, sur l'année 2024, une action concrète sur le territoire bisontin, en lien avec la thématique retenue.

Une commission est spécialement mise en place pour choisir les lauréats.

La commission est composée des membres suivants :

- Vice-présidente du CCAS
- Directeur Général du CCAS
- Directrice des Solidarités du CCAS
- Directrice de l'Autonomie du CCAS
- Deux membres du Conseil d'Administration du CCAS

Le prix sera remis aux partenaires retenus en clôture de la journée du « Lundisociable », le 11 mars 2024.

Le montant du prix remis dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt est fixé à 1 500 €. Le montant des crédits sont inscrits au chapitre 65, nature 6574, service 00100, affectés aux subventions.

L'appel à manifestation d'intérêt est joint en annexe.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

- ✓ Votent favorablement la modification de l'enveloppe consacrée à l'appel à manifestation d'intérêt joint en annexe,
- ✓ Autorisent les membres de la commission à désigner les partenaires retenus,
- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les conventions de partenariat avec les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt.

Pour extrait conforme,
La Vice-présidente du CCAS,



Sylvie WANLIN



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

Lundi **sociable**

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Année 2024

« Mobilité(s) »

Date limite de réception des dossiers : **9 février 2024**

Le CCAS de la Ville de Besançon, dans le cadre de sa politique de soutien aux personnes les plus vulnérables, lance un appel à manifestation d'intérêt visant à promouvoir l'innovation sociale.

Un des axes prioritaire du projet social du CCAS vise également à valoriser et faire connaître la politique sociale bisontine, notamment par l'organisation d'événements ouverts à un large public : collectivités, institutions, associations, usagers, grand public.

Dans ce cadre, le CCAS de Besançon a mis en place une manifestation appelée « Lundisociable » qui a pour ambition de valoriser les actions existantes et également de permettre aux participants d'échanger et de proposer des idées.

A l'occasion du « Lundisociable », le CCAS de Besançon souhaite mettre en place un Appel à Manifestation d'Intérêt, dont la thématique est en lien avec celle de la manifestation. L'appel à manifestation d'intérêt récompensera une action initiée ou à venir sur l'année 2024.

Objectifs de l'AMI 2024

L'enjeu pour le CCAS est de promouvoir des actions prenant en compte la question de la mobilité dans une démarche d'intervention sociale.

Le thème de la mobilité est ici envisagé dans une acception large : transports, transitions (écologique, numérique, énergétique et démographique), accessibilité, insertion et lien social, vie des quartiers, sport, santé, économie ... dès lors que la mobilité constitue un levier ou un outil pour l'action sociale engagée auprès de publics fragiles.

C'est pourquoi le CCAS décide de lancer un appel à manifestation d'intérêt dans le but de soutenir des projets innovants visant à promouvoir et à développer la prise en compte de cette thématique.

Population cible

Les actions financées concerneront majoritairement des personnes dont le niveau de ressources, l'âge, le handicap ou la santé mentale peuvent nécessiter un accompagnement ou un soutien approprié.

Conditions de participation

Cet appel à manifestation d'intérêt est destiné aux associations, structures et organismes à vocation sociale, dont l'action peut être engagée uniquement sur le territoire bisontin.

Dotation

Le projet retenu se verra verser une dotation de 1 500 €.

Ce prix constitue un montant maximum, dans la limite de 70 % du coût global du projet ; sont exclues les subventions de fonctionnement et les projets entièrement financés par d'autres organismes.

La dotation sera versée par le CCAS de la Ville de Besançon. Le prix de l'innovation sociale du CCAS de la Ville de Besançon sera décerné à l'occasion du Lundisociable, le 11 mars 2024.

Examen et sélection des dossiers

Dès réception du dossier, un accusé de réception de dépôt de candidature sera envoyé par le CCAS.

Seuls les dossiers complets seront étudiés. Les projets devront être engagés en 2024.

Les dossiers présélectionnés seront présentés et étudiés lors d'une commission composée de 3 membres du Conseil d'Administration et de 3 techniciens du CCAS. Cette commission examinera le montant de la participation financière attribuée au projet, dans la limite des crédits alloués, retenu en fonction notamment des éléments suivants :

- Le caractère innovant
- La cohérence et le réalisme du projet
- La preuve d'utilité et d'impact pour les personnes ciblées
- La faisabilité
- La logique partenariale
- La communication prévue sur l'action valorisant les financeurs de l'appel à projet

Les projets devront être réalisés au plus tard au 31 décembre 2024.

Un bilan de l'action financée avec compte rendu financier devra parvenir au CCAS au plus tard le 1^{er} juin 2025.

Une convention de partenariat sera établie entre le CCAS et le porteur de projet retenu.

En cas de non réalisation ou de réalisation partielle de l'action, le reversement, partiel ou total des sommes versées sera exigé par l'autorité de gestion, selon les dispositions prévues dans l'attestation sur l'honneur figurant dans le présent dossier

Calendrier

La date limite de réception des dossiers est fixée au 9 février 2024 à minuit.

DOSSIER DE CANDIDATURE

A REMPLIR

Les dossiers devront comporter tous les éléments nécessaires à la pré-sélection et au choix définitif.

Date de limite de réception : **9 février 2024**

Date de communication des résultats aux lauréats : **4 mars 2024**

La remise des prix est prévue lors du Lundisociable, le 11 mars 2024 au Kursaal de Besançon.

**Tout dossier non complet sera retourné à son expéditeur.
Il devra être intégralement ré-adressé au CCAS.**

Le dossier sera à retourner par voie postale au :

**CCAS de Besançon
9 rue Picasso
BP 2039
25050 BESANCON CEDEX**

Ou par mail :

ccas@besancon.fr

(Il est conseillé d'utiliser une plateforme si les documents sont trop volumineux, par exemple : www.wetransfer.com).

Contact :

Mail : ccas@besancon.fr

Tél. : 03 81 41 21 68 – 03 81 41 22 19

Présentation de la structure

Nom de la structure (raison sociale) : Cliquez ici pour entrer du texte.

Date de création : Cliquez ici pour entrer une date.

Statut juridique : Cliquez ici pour entrer du texte.

N° Siret/Siren : Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse complète : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél. : Cliquez ici pour entrer du texte.

Email : Cliquez ici pour entrer du texte.

Représentant

Nom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

Référent du dossier

Nom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ici pour entrer du texte.

Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

Tél. (ligne directe ou portable) : Cliquez ici pour entrer du texte.

Adresse mail : Cliquez ici pour entrer du texte.

Objet et missions de la structure

Cliquez ici pour entrer du texte.

Les activités et principales réalisations

Descriptif, chiffres, structuration salariée et/ou bénévole

Cliquez ici pour entrer du texte.

Présentation du projet

Contexte

Présenter les éléments de contexte : constats/diagnostics

Présenter, de façon précise, l'objet du projet : en quoi cela consiste concrètement ?

Préciser la durée du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

Objectifs

Formuler les objectifs du projet en lien avec l'alignement stratégique et les enjeux du projet.

Cliquez ici pour entrer du texte.

Périmètre et population cible

Préciser la population cible bénéficiaire (profil, tranche d'âge, ...)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Autres partenaires éventuels

Présenter le(s) partenaire(s) : il convient de préciser pour chaque partenaire, le niveau d'intervention dans le cadre du projet (partenaire opérationnel, financeur, contributeur, expert...)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Mise en œuvre du projet

Démarche

Présenter les phases du projet (finalité et résultats attendus) :

- *Contenu et modalités de déroulement*
- *Résultats ou livrables attendus*
- *Moyens humains et matériels éventuels*

Cliquez ici pour entrer du texte.

Planning

Présenter le calendrier du projet en lien avec la démarche proposée

Spécifier les jalons majeurs et les faits marquants durant le cycle du projet.

Préciser la date prévisionnelle de lancement du projet

Cliquez ici pour entrer du texte.

Gouvernance et suivi

Définir les modalités de suivi du projet : Comité de pilotage, Réunions de suivi... en précisant pour chaque instance : le rôle et la périodicité.

Cliquez ici pour entrer du texte.

Evaluation

Spécifier les modalités d'évaluation du projet en lien avec les objectifs fixés (retour sur expérience, étude d'impacts...)

Cliquez ici pour entrer du texte.

Valorisation du projet

Modes de valorisation du projet auprès des clients, des partenaires et du grand public : supports de communication, présence de logo, manifestations, presse, médias...

Présenter les autres modalités de partenariat envisagées le cas échéant

Cliquez ici pour entrer du texte.

Financement du projet (synthèse)

Présenter de manière synthétique le financement de votre projet (à partir de budget prévisionnel détaillé joint au dossier)

CHARGES			PRODUITS		
Ligne budgétaire	Prévision	%	Financeurs	Prévision	%
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.
TOTAL	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.	TOTAL	Cliquez ici pour entrer du texte.	Cliquez ici pour entrer du texte.

Fait le : Cliquez ici pour entrer une date.

A : Cliquez ici pour entrer du texte.

Nom, Prénom, Fonction : Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature (insérer la signature) :

Cliquez ici pour entrer du texte.

Attestations

Je soussigné(e), (Nom, Prénom) Cliquez ici pour entrer du texte.

Représentant(e) légal(e) de l'association Cliquez ici pour entrer du texte.

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures – celle du représentant légal et celle de a personne qui va le représenter-) lui permettant d'engager celle-ci

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants),
- exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment, relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics,
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières – ou en numéraire – et en nature) sur les trois dernières exercices (dont l'exercice en cours) :
 - inférieur ou égal à 500 000 €
 - supérieur à 500 000 €
- que ce prix, s'il est accordé, sera versé au compte bancaire de l'association (joindre un RIB).

Fait le Cliquez ici pour entrer une date.

A Cliquez ici pour entrer du texte.

Signature (insérer la signature) :

Cliquez ici pour entrer du texte.